

La précarité énergétique par celles et ceux qui la vivent et les professionnels et bénévoles qui la combattent

Faire se rencontrer logiques individuelles et logiques institutionnelles

La longue intro

Celles et ceux qui la vivent (1/2)

- Un choix de vocabulaire qui a tout mal structuré. **PRECARITE.**
- « Précarité » un terme qui dans le social désigne, avant tout, des conditions de vie socio-économiques associées à des seuils de revenus qui déterminent l'accès aux droits et aux services.

Pour les personnes concernées
une volonté forte de faire
reconnaître le poids des coûts fixes
et structurels de l'énergie par
rapport aux coûts liés à la
consommation qui focalisent
l'attention.

Celles et ceux qui la vivent (2/2)

- La volonté des personnes concernées de ne pas se laisser enfermées dans de fausses représentations. **Vulnérabilité.**
- « Vulnérabilité » désigne un risque multifactoriel à laquelle l'ensemble de la population peut être et sera vraisemblablement exposée dans son parcours de vie.

Les conduites individuelles ne sont-elles un problème que lorsqu'elles ne sont pas un choix financier assumé ?

Celles et ceux qui la combattent (1/2)

- Un champ d'intervention **qui ne peut fonctionner sans les bénévoles** et, ce, de plus en plus, avec l'allongement de tous les délais de traitement et d'intervention.
- Des conditions d'exercice de plus en plus difficiles qui appellent à une profonde réflexion sur **les conditions et la qualité** des emplois et des bénévoles.

Une difficulté structurelle à s'entendre sur les rôles et les missions des bénévoles et des professionnels

Celles et ceux qui la combattent (2/2)

- La place de certains énergéticiens dans les programmes de lutte contre la précarité énergétique met l'accent sur la résolution des problèmes individuels de la **précarité énergétique** plus que des causes structurelles de la **vulnérabilité énergétique**.
- L'intervention des énergéticiens tient souvent à la personnalité de celui ou celle qui incarne ce lien au local. Quand cette personne change **tout est souvent à reconstruire**.

Des métiers et des engagements
qui présentent des risques psycho-
sociaux non négligeables

Faire se rencontrer logiques individuelles et structurelles

Justice sociale

Justice économique

Justice environnementale

Justice sociale

Les pauvres font-ils vraiment n'importe quoi avec leur argent ?

- Les pauvres sont comme tout le monde, l'argent en moins.
- Pourquoi avoir décidé de centrer la lutte contre la précarité énergétique sur les comportements de celles et ceux qui ont l'argent en moins, alors qu'on sait ces mauvais comportements beaucoup plus répandus chez celles et ceux qui ont l'argent en plus ? **La stigmatisation commence là.**

« Le "pouvoir" d'achat est affaire de riche. Pour les pauvres, l'argent n'a rien d'un pouvoir, il n'est pas libérateur, il n'est même pas un sujet de calculs: quand il arrive, il est déjà en grande partie contraint. » Denis Colombi

Est-il juste de dire aux pauvres comment dépenser leur argent ?

- L'enjeu de justice sociale de distribution des richesses et d'inégalité des revenus s'efface devant **des mécanismes de contrôle et de résorption budgétaires individualisés.**
- Les aides sont de plus en plus conditionnées aux **efforts des pauvres.** Ce sont des discussions qui reviennent à chaque révision des règlements des FSL ou des aides sociales facultatives.



Source : France bleu



Source Santé magazine



Source Que choisir

L'accompagnement des professionnels et des bénévoles

- Quel est l'espace-temps disponible aujourd'hui pour que les professionnels et les bénévoles s'interrogent sur **leurs propres représentations de l'argent** et de leur capacité à produire des normes sur la gestion budgétaire des pauvres ?
- D'un point de vue macro, doit-on remettre en cause **l'approche par la dette**, centrale dans les prises en charge des factures d'énergie ? En quoi se mettre en situation de dette conduit-il les individus vers une meilleure autonomie budgétaire ?

Le poids de l'entrée par la dette dans l'accompagnement des personnes vulnérables

- Les quatre facteurs de basculement dans la précarité énergétique :
 - ➔ Emménager dans un logement énergivore.
 - ➔ Rupture ou bifurcation du parcours de vie.
 - ➔ Une dégradation du logement.
 - ➔ Une dégradation de l'état de santé.

« Il y a cette dame, elle travaille pas, elle a des troubles psy. Elle a perdu son mari il y a quelques mois. Lui, il avait de bons revenus. Depuis elle a accumulé 1500 euros de dette d'énergie. On a essayé de faire jouer la convention EDF mais on s'illusionnait, au fond cette convention elle permet pas grand chose. L'équipe locale n'arrive pas à avancer avec elle, ça nous dépasse un peu en tant que bénévole. »

Bénévole.

Justice sociale et vulnérabilité énergétique

- Au pic de la pandémie de la Covid-19 des règlements facultatifs se sont assouplis, les changements ont-ils été durablement orienté vers un changement de pensée précarité - > vulnérabilité ?
- Jusqu'où les non-pauvres sont-ils prêts à accepter un modèle de dépenses contraintes ?
- Quel est le coût pour la société du modèle de dépenses contraintes ?

« Ils ont en outre déserté les rayons à la coupe dans les supermarchés et, depuis peu, ce sont les fruits et légumes qui font les frais de leurs contraintes budgétaires. « Il y a des gens qui ne fréquentent plus du tout le rayon et d'autres qui n'en achètent qu'en promotion, constate Dominique Schelcher, PDG de Coopérative. Cela va finir par poser un problème de santé publique si cela devait durer. Les produits à date courte, avec des rabais de 30 % à 50 % n'ont jamais eu autant de succès. Alors qu'avant, ils intéressaient surtout des gens en difficulté. Désormais, tout le monde en achète. »

Le Monde, Octobre 2024



Source : oclico



Source : ministère de l'économie

Justice économique

Le poids de l'entrée par le logement et ses consommations ...

- Pourquoi le choix de traiter l'énergie comme un bien marchand de consommation plutôt que comme un bien commun indispensable n'est-il pas discuté ?
- Pourquoi la précarité hydrique et la précarité énergétique ne sont pas traitées comme des questions similaires ?

« La réduction de la précarité énergétique constitue un enjeu majeur de la politique énergétique. Les leviers d'actions sont de deux ordres : traiter les causes en agissant sur la consommation, notamment au travers de la performance énergétique des logements ; proposer une aide au paiement de la facture énergétique pour les ménages en situation de précarité, notamment avec le chèque énergie. »

Ministère de la transition écologique; de l'Énergie, du Climat et de la prévention des risques, 2020

... au niveau local

- En sortant la précarité énergétique de toute interrogation politique sur le marché de l'énergie ou du logement, on bascule de l'enjeu national de contrat social à l'**enjeu local** de recherche technique de solutions pour des dossiers individuels.
- Sur le volet logement, cela donne lieu à des configurations extrêmement complexes d'acteurs.
- Sur le volet factures, cela entraîne des tensions sur le sens du travail social : soutien au client ou à l'usager ?

« Les collectivités locales sont au cœur de nombreux dispositifs nationaux et locaux qui existent déjà et qui ont un impact de près ou de loin sur les situations de précarité énergétique. Ainsi, en étant alertées et concernées par ce phénomène, elles peuvent utiliser ces dispositifs pour cibler en priorité les ménages en situation de précarité énergétique. Chaque commune est concernée par ce phénomène de grande ampleur.»

Fiche pratique à destination des communes. Banque des territoires.

Un signal faible

- Des ménages modestes comprennent qu'en l'absence de réflexion sur les biens de nécessité, dans des territoires en tension, la solution passe par l'habitat en défiance des lois sur l'habitat léger.
- Les personnes qui font ce choix l'argumentent comme une libération politique et budgétaire dans un renoncement aux modes de consommation et de logement classiques.





Se ré-appropriier l'énergie

«La structuration de nouveaux espaces relationnels et institutionnels dans le secteur de l'énergie permise par le développement du recours aux sources d'EnR&R [énergies renouvelables et de récupération], permet d'offrir de nouvelles perspectives en matière de lutte contre la vulnérabilité énergétique. Plaçant les consommateurs dans un rôle d'acteur, pouvant, quelle que soit leur qualité (locataire, propriétaire, etc.), être au cœur de la maîtrise des services énergétiques rendus par les ressources naturelles de leurs territoires, les initiatives en matière d'énergie communautaire soutiennent une transition énergétique inclusive d'une énergie territoriale dont l'exploitation pourrait s'inscrire, en fonction des modes de gouvernance effectivement privilégiés, comme un « commun ». »

Blanche Lormeteau, 2023

Justice environnementale

La vulnérabilité énergétique

- Lorsque l'INSEE décide en 2015 d'étendre la notion de précarité énergétique aux déplacements en voiture (et aujourd'hui de l'alimentation), il propose d'employer le terme « *vulnérabilité énergétique* ». Ce sont moins les revenus qui fragilisent que le territoire de vie et ses équipements.

La vulnérabilité énergétique apparaît au même moment qu'un autre concept la justice énergétique.

ONU, Objectifs de développement durable, 2015, article 7, garantir à toutes les population un accès à l'énergie.

Cop 21, Justice climatique, impact disproportionné du changement climatique sur les populations vulnérables.

La domination d'une approche par les consommations...

- Il existe un débat récurrent sur le coût de l'énergie dans le cadre de l'accès de toutes et tous à l'énergie : rendre l'énergie peu ou pas chère ferait augmenter les consommations.
- Cela nuit à une montée en généralité de l'enjeu de vulnérabilité énergétique et à sa mise en débat en terme de justice climatique et de justice économique.

« Les mesures de lutte contre la précarité énergétique reposent uniquement sur les enjeux énergétiques du logement, ce qui découle logiquement de l'inscription de la précarité énergétique dans la loi visant à la mise en œuvre du droit au logement. Dès lors, les autres formes de précarité énergétique, particulièrement celles liées à la mobilité et à l'alimentation n'entrent pas dans les indicateurs de précarité énergétique et encore moins dans les dispositifs de lutte contre ce phénomène, constituant un biais déterminant dans l'effectivité des politiques publiques de lutte contre les inégalités induites par le changement climatique. »

Blanche Lormeteau, 2021

En conclusion

Une approche par les forces est-elle possible ?

Finir sur un pas de côté :

- L'inspiration de l'approche fondée sur les forces en sciences infirmières (Laurie N. Gottlieb) :
 - ➡ L'approche par les déficits ne crée pas un engagement du patient et des proches.
 - ➡ L'identification et le travail sur les capacités des personnes permet l'adhésion à un plan de soins partagé et partenarial.